

Symptômes inexplicables

Malaises, vertiges, nausées : que se passe-t-il à l'Institut de biologie et pathologie de Grenoble ?



Le centre de ressources biologiques de l'Institut de biologie et pathologie du CHU de Grenoble-Alpes, en mai 2023. (Francois Guenet/Divergence)

Quelque 70 salariés ont exercé leur droit de retrait vendredi 4 avril, alors que l'un d'entre eux a décidé de porter plainte contre l'hôpital pour «administration de substance nuisible». La direction, de son côté, assure être «pleinement mobilisée».

Liberation.fr - par [François Carrel](#), correspondant à Grenoble - publié le 8 avril 2025

Irritations, maux de tête, vertiges, nausées allant parfois jusqu'à des vomissements et des évanouissements : depuis 2019, une partie des 600 salariés de l'Institut de biologie et pathologie (IBP), qui regroupe les laboratoires d'analyse du [centre hospitalier universitaire Grenoble-Alpes](#), souffrent, par vagues successives, de symptômes préoccupants. L'origine de ces troubles reste mystérieuse, malgré les études menées par l'hôpital.

La dernière vague a commencé en septembre, dans cet imposant bâtiment mis en service en 2011 à proximité immédiate du CHU. La CGT affirme avoir relevé ces derniers mois «une dizaine de cas problématiques chaque jour». Seuls les agents hospitaliers sont touchés : les patients n'entrent pas dans ce bâtiment. L'inquiétude est montée d'un cran le 28 mars, après une lettre du service prévention et santé de l'hôpital évoquant «la présence d'ozone dans certaines pièces à des niveaux parfois supérieurs aux valeurs limites d'exposition professionnelle». Le 1er avril, la direction reconnaît dans un mail interne que «le fonctionnement normal de l'IBP est fortement perturbé par la situation de danger grave imminent lié à des émanations chimiques affectant les personnels».

«Je n'en dors pas la nuit»

Quelque 70 salariés exercent alors leur droit de retrait. Vendredi 4 avril, l'un d'entre eux, après «des maux de tête et des picotements aux yeux et à la gorge», décide de porter plainte contre l'hôpital pour «administration de substance nuisible», «blessure involontaire» et «exposition d'autrui à un risque immédiat de blessure». Aide de laboratoire à l'IBP depuis 2019, il a témoigné lundi chez son avocat, Me Hervé Gerbi, sous un prénom d'emprunt, Xavier : «Si je suis là, c'est que les choses n'avancent pas. On continue à travailler dans ce bâtiment et ça représente un danger : on est tous victimes des

mêmes symptômes. De la fatigue, de l'irritation au niveau des yeux, du nez, des maux de tête assez fréquents. Sans parler des malaises. Et ces derniers temps, il y en a de plus en plus.»

Me Hervé Gerbi souligne l'état de «*stress aigu*» de son client. «*C'est terrible ce qu'on vit, appuie Xavier. Psychologiquement, ça nous touche ; parfois, je n'en dors pas la nuit.*» Pour l'avocat, la reconnaissance par la direction d'un «*danger grave*» devrait l'entraîner «*à prendre toutes les mesures indispensables et non à persister dans une logique d'adaptation des salariés à cette situation*». Une «*enquête de flagrance, en partenariat avec la médecine du travail*» lui apparaît «*indispensable*».

«Nous n'avons pas rechigné sur le plan médical»

Lundi 7 avril, la direction de l'hôpital a détaillé sa démarche devant la presse. Reconnaisant le caractère «*préoccupant et excessivement anxiogène*» de la situation, Sébastien Vial, directeur général adjoint, assure que l'hôpital «*est pleinement mobilisé*» mais constate : «*Les différents cycles de mesures et de prélèvements biologiques n'ont pas mis en évidence la présence de substance chimique ou de micro-organisme permettant d'expliquer les symptômes constatés.*»

A ses côtés, le professeur Vincent Bonneterre, chef du service de prévention et santé au travail du CHU, avoue sa perplexité : «*Nous aimerions avoir une cause claire au rebond récent. Nous n'avons pas rechigné sur le plan médical, avec de multiples investigations, mais nous n'avons pas trouvé d'explication toxique unique qui soit satisfaisante.*» Il écarte au passage la piste de l'ozone : les dernières mesures ont montré «*des taux très bas, en dessous de taux de la pollution atmosphérique*». S'il estime que «*300 à 400 signalements*» ont été effectués par les agents, il ne relève au total qu'une «*dizaine de malaises*» depuis 2019.

Un diagnostic attendu mi-mai

La CGT du CHU de Grenoble s'insurge : «*Nous avons chaque année une dizaine de cas problématiques d'agents qui doivent aller aux urgences ! La direction joue avec les mots et minimise.*»

Elle dénonce en particulier «*l'absence de suivi médical au long cours des agents touchés*», à l'inverse de l'hôpital qui souligne que «*les suivis médicaux réalisés n'ont révélé aucune altération durable de la santé des personnels concernés*».

Sébastien Vial détaille les mesures de prévention engagées – délocalisation de certaines activités, externalisation d'une partie des analyses, mise à disposition d'équipements individuels de protection – puis les investigations menées sur ce bâtiment «*extrêmement technique, où plus de 4 500 produits chimiques sont utilisés*» : 950 000 euros ont déjà été engagés en études et travaux correctifs sur les circuits de traitement d'air, les systèmes d'évacuation des effluents utilisés dans les labos, et même ceux des climatiseurs... Une société spécialisée a repris cet hiver l'ensemble des études et devrait rendre son diagnostic mi-mai.